

Questions diverses du SNUipp/FSU

CTSD du jeudi 10 février 2022

RÉMUNÉRATIONS, PROMOTIONS :

- Indemnités péri-éducatives : Quel est le montant de l'enveloppe dans la Loire? Comment est-elle ventilée ? Quels sont les critères d'attribution de ces indemnités ? Quel est le protocole de recensement de ces heures ? Quels sont les personnels concernés ? Quelles sont les missions exactes qui permettent de prétendre au versement d'une IPE ?
Le montant sera communiqué. Ce sont les IEN qui font le recensement. Ces indemnités induisent un encadrement d'élèves. Barème pour les sorties avec nuitée en fonction du nombre de nuitées.
- Nous vous avons demandé les données supplémentaires pour le tableau d'avancement des promotions (dates naissance, de passage, AGS, ancienneté dans l'échelon). Nous ne les avons toujours pas reçues.
Les données seront communiquées en CTA.
- Classe exceptionnelle : Quel est le barème du dernier promu dans chaque vivier ?
Vivier 1 :141 points
Vivier 2 :120 points
- Comment sont rémunérés les directeurs tuteurs d'un nouveau directeur (montant et date de versement) ?
A la fin de l'année, sur la paye d'août. 300€
- Comment seront rémunérés les Maîtres d'Accueil Temporaire au regard des nouvelles conditions d'accueil des stagiaires ? (augmentation de la durée du stage massé)
Pas de réponse pour l'instant.

CONTRACTUELS :

- Vous nous avez annoncé le recrutement de 13 contractuels sur une dotation départementale de 16. Ces recrutements sont-ils effectifs? Sur quels types de remplacement les contractuels sont-ils positionnés?
9 recrutements de plus qui prendront leur poste le 28 février (soit 22 recrutements en tout). Ils signent leur contrat aujourd'hui, ils pourront aller dans leur école demain pour prise de contact. Volonté de les positionner sur des remplacements longs.
Sur les retraités: 200 personnes ont été sollicitées (retraités des 2 dernières années), 8 ont accepté des missions.
- Un point sur les derniers recrutements suite aux annonces du ministre depuis le 13 janvier : combien ? Issus de la liste complémentaire ? Contractuels ?
Travail en cours auprès des services académiques. Problème de répartition entre les départements de l'académie.

CARTE SCOLAIRE :

- Nous souhaitons avoir la liste de tous les postes RASED et PSY par circonscription : nombre et implantations.
La liste sera transmise.
- Mission particulière sur la circonscription de Feurs (EDD/histoire et citoyenneté) : Le ½ ETP consacré à cette mission est-il reconduit en 2022/2023 ? Un appel à candidature est-il prévu contrairement aux années précédentes ?
La personne en place qui s'investit sur ce poste depuis 3 ans reste en poste. Pas de date de fin de mission pour l'instant.
- Mission "réfèrent directeur": 1 ETP (sous la forme 2x50%) est consacré à cette mission. Est-ce que ce sera toujours le cas en 2022/2023?
Un bilan sera fait en fin d'année, mais la mission a vocation à être poursuivie.

ASH :

- Nous renouvelons notre demande pour obtenir la liste complète des PIAL avec les adresses mail, le nom et les coordonnées de chaque coordinateur et pilote.
Les services pensaient avoir déjà communiqué ces informations.
- Des services civiques auraient des missions d'AESH, qu'en est-il ?
Certains services civiques ont un profil leur permettant d'apporter une aide aux élèves en situation de handicap. Ils sont associés à un AESH et à un enseignant, mais n'ont pas cette responsabilité seul. 8 services civiques ont ce profil. Ils peuvent aussi être associés aux temps de pause méridienne.

DIRECTION:

- Une aide administrative a été attribuée à des écoles de la circonscription d'Andrézieux Nord. Qu'en est-il ? D'autres recrutements sont-ils prévus ? Pour qui?
Une aide administrative a été attribuée à chaque circonscription, qui en gère l'utilisation. L'administration affirme que toutes les écoles ont reçu cette information. Pour le SNUipp-FSU, ce n'est pas le cas. Ces aides sont proposées de façon ciblée par les IEN à certaines écoles. Par ailleurs, ce sont essentiellement les grosses écoles qui sont ciblées et les petites écoles sans décharge sont peu touchées.
- Directions déchargées par des M2C: quelle solution sera apportée à l'absence des M2C pendant 3 semaines pour la préparation du concours?
Une rencontre a eu lieu avec l'INSPE. La réponse n'est pas stabilisée. Il est envisagé que les directeurs concernés soient déchargés une semaine entière en fin d'année. Pour le SNUipp-FSU, cette réponse n'est pas acceptable. Les directeurs ne peuvent pas rester 3 semaines sans décharge.

MOUVEMENT :

- Combien de M2C prévus à la prochaine rentrée ?
A minima 90 (comme cette année). La dotation n'est pas encore connue.

- Y aura t-il de nouveaux postes profilés ? Lesquels?
*Un dispositif d'accueil de TPS sur l'école Maria Callas à St-Etienne.
Les directions de REP+ profilées l'année dernière sont reconduites.*

EVALUATIONS MI-CP:

- Sont-elles annulées? Reportées? Si oui, quand?
La date du report n'est pas connue pour l'instant.

TEMPS PARTIEL:

- Concernant les temps partiels et en particulier le 80% sur autorisation: le message communiqué le 2 février via i-prof indique que le 80% sur autorisation peut être demandé "sans conditions". Jusqu'à présent, dans notre département, le 80% n'était accordé que pour les temps partiels de droit, en dehors de quelques situations particulières sur autorisation. Faut-il comprendre que cela va évoluer? Le 80% va-t-il être accordé plus largement sur autorisation? Au niveau de la rémunération, le 80% est payé 85,7% du salaire. Cette disposition vaut-elle uniquement pour le 80% de droit ou vaut-elle aussi pour le 80% sur autorisation?
Sur autorisation, les 80% ne seront pas accordés, sauf cas très particulier. Pas de changement par rapport à ce qui se faisait jusqu'à présent. La formulation était maladroite.

FORMATION:

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ont institué début 2020 un Certificat d'Aptitude à participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE). Ce certificat, placé sous la responsabilité des INSPÉ, s'adresse aux enseignants et futurs enseignants désireux d'enseigner à l'étranger dans un contexte plurilingue.

Quelle mise en œuvre dans l'académie de Lyon, en lien avec l'INSPE de Lyon. Les personnels peuvent-ils bénéficier d'une prise en charge financière pour les déplacements et les hébergements lors des stages à l'étranger ? Le CPF peut-il être envisagé sur cette formation ?

Tous les directeurs sont conviés à une réunion en visioconférence. Le dispositif sera présenté.

Questions de l'UNSA:

Délai de convocation des réunions/formation:

La problématique a été identifiée par les services. La vigilance va être renforcée.

Décharges de direction annulées pour les petites écoles:

Elles seront rattrapées d'ici la fin de l'année.

Liste d'aptitude des directeurs:

La liste est à la signature, les candidats ont été reçus le 19 janvier.

Demande d'accusé de réception lorsque les enseignants font une demande sur une plateforme (Colibris, Valère...)

Demande d'une date de "clôture" du mouvement:

Un GT aura lieu le 10 mars, cette question pourra y être traitée.

La circulaire sur les postes à profil + les postes à exigence particulière qui demandent un entretien sera publiée demain, avec des créations de vivier, pour ne pas multiplier les appels à candidature.

La circulaire congé formation sera aussi publiée demain, ainsi qu'une circulaire sur le congé parental.